

Récitation du Saint
Coran
**Les lauréats
du Concours
Ramadan primés**
Lire page

HORIZONS

Santé:
**Don japonais
d'équipements
au Centre de
santé d'El Mina**
Lire page

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION - N° 5824 DU MARDI 28 AOUT 2012 - PRIX : 100 UM

Le président de la République décore l'ambassadeur d'Egypte et reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique

Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a décoré, lundi matin au Palais présidentiel à Nouakchott, SE Dr Youssef Ahmed Charghawi, ambassadeur de la République Arabe d'Egypte en Mauritanie, de la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite National, et ce à l'occasion de la fin de son mandat en Mauritanie.

A l'issue de la cérémonie de décoration, le président de la République a reçu en audience le diplomate égyptien.

A sa sortie d'audience, l'ambassadeur égyptien a déclaré à l'AMI qu'il est très heureux des réalisations qu'il a constatées, au cours de son mandat, notamment "la distribution de parcelles de terrains aux pauvres, une mesure sans précédent dans le monde, la disponibilisation de l'électricité de façon permanente et de l'eau à travers le projet Aftout Essahli et le grand développement dans le domaine des infrastructures".

Dr Youssef Ahmed Charghawi a en outre rendu hommage au rôle que joue la Mauritanie au plan régional grâce, a-t-il dit, aux politiques réussies adoptées par le président de la République dans tous les domaines et à l'activité diplomatique intense menée par la Mauritanie au niveau régional.

Le président Mohamed Ould Abdel Aziz a également reçu en audience, le même jour SE Mme Jo Ellen Powell, ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Mauritanie.

Lire page 3



Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur d'Egypte



Le Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience lundi à Nouakchott, SE Dr Youssef Ahmed Charghawi, ambassadeur de la

République Arabe d'Egypte en Mauritanie.

Au cours de l'entrevue le diplomate égyptien a fait ses adieux au Premier ministre à l'occasion de la

Campagne agricole 2012: Les animaux affichent un embonpoint satisfaisant

L'actuelle décennie, contrairement à la précédente, a été marquée par un regain des activités pluvio-orageuses dans l'ensemble de la zone agropastorale du pays. Cette situation a occasionné l'enregistrement de 7 jours de pluies avec une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations, a déclaré M Alioune Diagne, chef de service agrométéorologie à la direction de l'Agriculture. La situation sanitaire est bonne dans l'ensemble et les animaux affichent un état d'embonpoint satisfaisant, a ajouté M Diagne. Au niveau des cultures pluviales, les semis se sont généralisés, à la faveur des pluies enregistrées, dans l'ensemble des wilayas de la zone agropastorale. S'agissant des cultures irriguées, la moisson de la campagne de contre saison chaude, a tiré à sa fin malgré quelques problèmes rencontrés ces jours derniers à cause des pluies



enregistrées. En ce qui concerne la campagne de saison hivernale, les travaux se poursuivent encore, environ 5000 ha sont déjà semés et 1454 ha ont été inondés directement après les récoltes par leurs propriétaires pour accélérer les semis.

La situation pastorale est assez bonne dans presque toute la zone agropastorale du pays. Les pâturages se développent normalement et y sont à des stades de développement différents.

Lire page 5

PUBLICITE

Pour vous abonner au service AMI

NOUVEAU

SMS

Agence Officielle

En arabe envoyez ——— 1 Mauritel vers le 1522
En français envoyez ——— 2 Chinguitel vers le 1210

République Islamique Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
عرف - الفداء - العدل
الصندوق الوطني
للضمان الاجتماعي

Communiqué

La Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS) informe l'ensemble des employeurs que le SMIG est passé à 30.000 UM pour compter du 1er septembre 2011 et ce, conformément aux dispositions du décret 2011-237 du 24 octobre 2011 portant relèvement du Salaire Minimum interprofessionnel Garanti.

Il leur est donc demandé de tenir compte de cette augmentation dans les déclarations du 4e trimestre 2011.

Les employeurs soumis au paiement mensuel devront régulariser leur situation en même temps que le paiement des cotisations de ce trimestre. Toute déclaration ne comportant pas le nouveau SMIG ne sera pas recevable à la CNSS et donnera lieu à l'application des pénalités prévues par les textes en vigueur

.Le Directeur Général
Mohamed Ali Ould Dedew

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	524 29 82
Commissariat Riadh 2	524 29 50
Commissariat Arafat 1	525 10 13
Commissariat Toujounine 1	525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	524 29 53
Commissariat Teyarett 1	525 24 71
Commissariat Teyarett 2	524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	525 21 83
Commissariat Voie publique	525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	525 21 59
Police Judiciaire	

ASSURANCES MALADIES

CNAM (Informations)	502 20 43 502 20 44 502 20 48
ONAS	525 90 97

TRANSPORT

Autorité de Régulation des Transports Terrestres	(+222) 525 84 21
--	------------------

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	529 84 98
Polyclinique	525 12 12
PMI Pilote	525 22 16
PMI Ksar	525 20 19
PMI Teyarett	525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty	525 13 41
Clinique Kissi	525 13 25
Clinique Ben Sina	525 08 88
Clinique El Qods	525 82 61
Clinique Chiva	525 80 80

BANQUES

BAMIS	525 14 24
BADH	525 59 53
BMCI	525 24 69
BNM	525 26 02
BCI	529 28 76
BACIM BANK	529 19 00
CHINGUETTI BANK	525 21 73
GBM	525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	529 70 00
BNP PARIBAS MAURITANIE	529 63 74

HÔTELS

Novotel Tfeïla	525 74 00
Mercure	529 50 50

République Islamique Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
عرف - الفداء - العدل
الصندوق الوطني
للضمان الاجتماعي

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble des employeurs qu'ils peuvent, dès à présent, transmettre à la Direction du recouvrement et du contrôle leurs déclarations trimestrielles à l'adresse électronique suivante:

rincnss@gmail.com

Le Directeur Général
Mohamed Ali OULD DEDEW

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Yarba Ould Sghair**DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Saleh Ould Abeïdalla**RÉDACTEUR EN CHEF : **Diagana Babouna**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : **Abdel Kader Sy**RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Tijani Diop dit Sidi Mohamed**MISE EN PAGES ET TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

A.M.I.

Siège social : Ksar, avenue Bourguiba
B.P. 371/467 Tél: +222 525 29 70/525 29 40
Fax : +222 525 55 20 - E-mail : ami@ami.mr
Site Internet : www.ami.mr

Actualités

Le président de la République décore l'ambassadeur d'Egypte à l'occasion de la fin de sa mission en Mauritanie



Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a décoré, lundi matin au Palais présidentiel à Nouakchott, SE Dr Youssef Ahmed Charghawi, ambassadeur de la République Arabe d'Egypte en Mauritanie, de la médaille de Commandeur de l'Ordre du Mérite National, et ce à l'occasion de la fin de sa mission en Mauritanie.

A l'issue de la cérémonie de décoration, le président de la République a reçu en audience le diplomate égyptien.

A sa sortie d'audience, l'ambassadeur égyptien a déclaré à l'AMI qu'il est très heureux d'avoir été reçu par le président Mohamed Ould Abdel Aziz qu'il a remercié pour l'avoir décoré de la plus haute distinction en Mauritanie pour le travail accompli en tant qu'ambassadeur d'Egypte en Mauritanie.

Il a ajouté qu'il a passé en revue avec le président de la République les relations de coopération entre les deux pays. Il a souligné que la rencontre a été pour lui l'occasion de transmettre au président de la République les salutations du Dr Mohamed Moursi, premier président égyptien élu depuis 7000 ans.

Il a précisé que le président de la République l'a chargé, en retour, de

transmettre ses salutations à son homologue égyptien et a émis le vœu de le rencontrer de nouveau après leurs deux précédentes rencontres.

Le diplomate égyptien s'est, par ailleurs dit, très heureux des réalisations qu'il a constatées, au cours de son mandat, notamment "la distribution de parcelles de terrains aux pauvres, une mesure sans précédent dans le monde, la disponibilité de l'électricité de façon permanente et de l'eau à travers le projet Aftout Essahli et le grand développement dans le domaine des infrastructures". Il a indiqué qu'il préparera une visite du président de la République au Caire pour renforcer les relations entre les deux pays.

Dr Youssef Ahmed Charghawi a en outre rendu hommage au rôle que joue la Mauritanie au plan régional grâce, a-t-il dit, aux politiques réussies adoptées par le président de la République dans tous les domaines et à l'activité diplomatique intense menée par la Mauritanie au niveau régional.

Le diplomate égyptien a aussi rendu hommage aux politiques suivies par le pays au plan culturel à travers l'ouverture d'une radio pour le Saint Coran, l'édition du premier Mashaf mauri-

tanien et l'intérêt grandissant accordé aux personnalités historiques et religieuses.

Il a indiqué que le président de la République l'a félicité pour le rôle qu'il a joué tout au long de son mandat en Mauritanie en vue de renforcer les relations bilatérales et pour le rôle central joué par l'Egypte aux plans arabe, régional et international.

Le diplomate égyptien a affirmé qu'il oeuvrera, dans le cadre de ses nouvelles fonctions en tant que chef du département "Maghreb arabe et Libye" au ministère égyptien des Affaires étrangères, à renforcer les relations des deux pays, soulignant qu'il gardera toujours un bon et positif souvenir de la Mauritanie.

La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence de MM. Sidi Ould Tah, ministre des Affaires économiques et du Développement, par intérim ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Isselkou Ould Ahmed Izidbih, directeur de cabinet du président de la République, Abdallahi Ould Ben H'Meïda, chargé de mission à la Présidence de la République et du général de brigade Dia Adama Oumar, chef d'Etat major particulier du président de la République.

Le président de la République reçoit l'ambassadrice des Etats Unis d'Amérique



Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, lundi, au Palais présidentiel à Nouakchott, Son Excellence Mme Jo Ellen Powell, ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Mauritanie.

L'entrevue a porté sur les différents aspects de la coopération entre les deux pays et les moyens de renforcer cette coopération dans tous les domaines.

Récitation du Saint Coran

Les lauréats du Concours Ramadan primés

le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Neïni, a supervisé, lundi à Nouakchott, la cérémonie de distribution des prix du concours Ramadan de récitation du Saint Coran organisé récemment. Dans une allocution prononcée pour la

de Ramadan (envoi de missions de prêcher à l'étranger, conférences dans les mosquées, concours, etc.).

Sur les 200 participants au concours du Saint Coran, du Fikh et de la Sira, 15 lauréats ont reçu des prix d'une valeur totale de plus de deux millions d'Ou-



circonstance, le directeur de l'Orientation islamique, M. Sidi Mohamed Ould Chewaf, a rendu hommage au rôle joué par les oulémas, les professeurs et les autres personnalités qui ont participé à l'animation religieuse du mois du Ramadan et précisé que ce rôle est indispensable pour toute société islamique. Le directeur a ensuite passé en revue les activités d'animation religieuse du mois

guiyas, des exemplaires du Mashaf mauritanien et d'autres livres.

La cérémonie de distribution des prix s'est déroulée en présence du ministre d'Etat à l'Education Nationale, à l'Enseignement supérieure et à la Recherche scientifique, M. Ahmed Ould Bahiyé et du secrétaire général du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel.

La ministre de la Culture reçoit l'ambassadeur de Chine



La ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mme Cissé Mint Cheikh Ould Boïdé, a reçu en audience, lundi à Nouakchott, SEM. Chen Gonglai, ambassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie. La rencontre a porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et la République Populaire de Chine, notamment dans les

domaines de la culture, de la jeunesse et des sports.

L'audience s'est déroulée en présence de MM. El Khalil Ould El Mehdi Ould Jiyid, secrétaire général du ministère du département et Had Maaloum Ould Baba, directeur de la Programmation et de la Coopération au même ministère.

Commerce:

Lancement des activités de la nouvelle Centrale syndicale des fournisseurs mauritaniens

La nouvelle Centrale syndicale des fournisseurs mauritaniens, officiellement reconnue le 16 août 2012, a organisé, lundi, à Nouakchott une réunion à laquelle a assisté la majorité de ses adhérents.

Cette première réunion s'inscrit dans le cadre du lancement des activités de cette centrale qui a pour but de défendre les droits et les intérêts des fournisseurs en Mauritanie.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le président de la Centrale, M. Mohamed Mahmoud Ould

Sidi Ould Memoun, a indiqué que l'obtention d'une autorisation par ce syndicat impose à ses membres une grande responsabilité, notamment le respect de leurs obligations. Il a souligné que la Centrale oeuvre à contribuer efficacement, avec la collaboration des autorités publiques, au développement du pays, à travers la lutte contre la corruption et le gaspillage des biens publics et ce en réactivant le code des obligations et des contrats entre les secteurs formel et informel.

Santé:

Don japonais d'équipements au Centre de santé d'El Mina



Le secrétaire général du ministère de la Santé, M. Sidi Ali Ould Sidi Boubacar, a supervisé, lundi, la cérémonie d'inauguration de l'extension du pavillon prénatal, de la réhabilitation de la salle d'hospitalisation et son équipement en matériel du Centre de santé d'El Mina. Ces travaux ont été réalisés grâce à un financement d'une valeur de 15 millions d'Ouguiyas accordé par l'ambassade du Japon.

L'appui nippon porte sur la construction d'une salle d'hospitalisation, d'une

extension du pavillon des consultations prénatales et de la fourniture de matériel comprenant des lits de consultation, des tables d'examen gynécologique, d'accouchement et un fauteuil dentaire.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le médecin chef du Centre de santé d'El Mina, Dr Yahya Ould Sidi Mohamed, a remercié l'ambassadeur du Japon pour cet appui à cette moughataa qui renferme une population estimée à plus 130 mille habitants. Il a souligné que la commune est en forte croissance,

que le taux de couverture des accouchements est seulement de 73%, malgré une moyenne de 377 accouchements mensuels. Le nombre de consultations avoisine les 60 mille par an, a-t-il dit.

Prenant à son tour la parole, l'ambassadeur du Japon à Nouakchott, SEM Hiroshi Azuma, a indiqué que ce don s'inscrit dans le cadre d'une aide non remboursable accordée par son pays aux projets locaux d'une valeur de 15 millions d'Ouguiyas. Cette aide permettra "d'améliorer les activités du centre de santé en élargissant le pavillon prénatal, en construisant une salle d'hospitalisation et en fournissant des équipements médicaux qui se composent de tables d'accouchement, de gynécologie et d'examen", a-t-il dit.

Il a ajouté que le Centre de santé d'El Mina existe depuis 1976 et qu'il est devenu l'établissement sanitaire le plus proche de la population locale pour les services de santé primaire.

"Ce projet d'aménagement du centre répond à la ligne directrice de la politique de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations du président de la République, son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz", a-t-il dit.

Pluviométrie :

Il a plu à l'intérieur du pays

Les quantités de pluies suivantes ont été enregistrées les 28 et 29 août 2012, selon l'Office national de la Météorologie :



HODH EL GHARBI	Tarenga	Rosso	1
Aioun	29	Jedel Mohguen	24
Hassi hamadi	El hadad	Medredra	2,5
N'tereni	26	Taguilalett	8
Ain bahah	Kaedi	El bout	12
Agjet	Maghama	Bir selam	5
Tichilitt	Vor litama	Boutilimit	5,5
Blem hadhar	Beileguet litama	Naim	10
Touroudine	El vedra	Neimatt boutilimit	15
Ghelig Oulad Helle	150	El meteyessar	15
Bousfeiya	Lexeiba	R'kiz	2
Sleiliheiya el gharbi	11,7	Douara	40
Voukess	Toufounde Cive	Robinet	31
25	Tokomadji	Lexeiba	2 5
Egava	Foum gleita	Teikane	7
Benemane	Mouvta el kha	Belghourbane	22
Kobeni	30	Tizit	20
Talilakhdar	El helle	Bareina	20
Toueimratt	Talhay	Ouad naga	3,5
Medibougou	Oulom nere	Boubacar	10
Gogui	Oudeiye chrak	Arafat	7
Tintane	Edebaye elbath	Ajouer tenhoumoud	19
Devaa	Kob ehel yeman	Matamoulana	12
Timbegha el ghabiya	18	Teichtayatt	4
El bouchra	Monguel	Ajouer	12
Ain selam	6	Kedelek	12
Ganeb	Nyomeli	Boulenoir	6,5
Libe	20	Nebaghiya	7,5
Weinatt	Bouguedre	Tenghadeje	10
Tamchekett	Toulel	Tivikine	12
Levde	Wali		
Virage tamchekett			

CULTURE

Démarrage à Atar de la 34ème colonie de vacances pour l'éducation et la culture des enfants

Le collège d'Atar a abrité lundi soir la cérémonie de démarrage de la 34ème colonie des vacances pour l'éducation et la culture des enfants, organisée à l'Initiative de l'Association des jeunes pour la construction de la patrie avec le concours des associations de jeunes de Chinguity et du Moustakbal.

Au total, 100 enfants issus des régions de l'Adrar, de l'Inchiri, du Tiris Zemmour et de Dakhlet Nouadhibou prennent part à cette manifestation.

Supervisant l'événement, l'adjoint au maire d'Atar, M. Moma Ould Ledham Ould Moma, a mis en exergue le rôle pionnier de la jeunesse dans la vulgari-

sation de la culture et la lutte contre la délinquance.

Pour sa part, le président de la colonie, M. Brahim Ould Tleimidi, a précisé que la rencontre sera l'occasion d'enseigner l'Islam modéré et d'organiser des veillées culturelles et artistiques.

HAPA:

Séminaire sur la portée et les enjeux de la régulation

Un séminaire sur le thème « la régulation : portée et enjeux » se tiendra du 29 au 30 août 2012 à l'hôtel Khater à Nouakchott.

Organisé par la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel avec la collaboration des autres autorités de régulation et les différents acteurs des secteurs régulés, l'objectif général de ce séminaire est de sensibiliser les acteurs nationaux et l'opinion publique en général sur l'importance de la régulation et le rôle qu'elle peut jouer dans l'émergence d'une société démocratique apaisée.

Les objectifs spécifiques de la rencontre consisteront à cerner le concept et la problématique de la régulation en général, à échanger les expériences entre les différentes institutions du pays sur les techniques et pratiques de la régulation et à créer un cadre de concertation à ce sujet.

Le séminaire permettra aussi de dégager une synthèse ou les points de convergence pourraient inspirer une politique de régulation plus adaptée à nos spécificités nationales. Il sera aussi une occasion de sensibiliser les pouvoirs publics et l'opinion publique nationale sur l'importance et la place que doit jouer la régulation dans une société démocratique et le rôle que peuvent jouer les régulateurs dans le pluralisme en général.

La régulation est un nouveau mode de gouvernance né de la démocratisation de la vie politique et de la libéralisation de l'économie. Ces deux mouvements

marquants de notre siècle ont eu pour corollaire le désengagement de l'Etat de la gestion directe de certains secteurs de l'économie et de la vie publique. Ainsi, volontairement, l'Etat abandonne des pans entiers de sa mission régalienne au profit d'entités publiques dites autorités de régulation.

La création des autorités de régulation marque alors le passage d'une situation monopolistique à une situation de libéralisation et de concurrence. Mais la libéralisation et la concurrence exercées dans le vide sont génératrices de conflits et d'anarchie. D'où la nécessité d'organes (autorités indépendantes de régulation) disposant de l'autorité publique pour faire respecter certaines règles communément acceptées, et aux fins de retrouver et de maintenir les objectifs fondamentaux de justice, d'égalité, d'équité et d'équilibre nécessaires à la bonne marche de nos sociétés.

La problématique de la régulation

Les fondamentaux précités qui constituent le tronc commun de la régulation ne doivent pas occulter la pluralité et la diversité de ses secteurs et champs d'exercice et par conséquent la nécessaire multiplicité des acteurs en charge de l'exercer, car la translation des principes de la régulation dans chaque secteur d'activités donne un mode de régulation tout à fait différent.

Cette problématique d'unité de la régulation, de pluralité et de diversité des champs d'application et des acteurs

mérite une étude spécifique et un approfondissement particulier, pour faire ressortir à la fois les principes et les règles élémentaires applicables à toute régulation, mais aussi des règles spécifiques à un secteur qui soient transposables par leur similitude à d'autres secteurs de régulation, le tout dans l'objectif bienveillant de faire bénéficier chacun de l'expérience des autres et de faire avancer ainsi l'acte réglementaire dans son ensemble, au grand bénéfice de la démocratie de la stabilité et du progrès. Les thèmes qui seront débattus au cours du séminaire porteront sur : La régulation: Concept, Historique, Enjeux, la migration vers la télévision numérique: enjeux et perspectives, la libéralisation des médias en Mauritanie, la régulation des marchés publics en Mauritanie, les obligations des opérateurs publics et privés en période électorale et enfin quelle forme de partenariat entre les autorités de régulation et le rôle qu'ils peuvent jouer dans le renforcement des mécanismes de la bonne gouvernance. Prendront part à ces travaux, les membres des conseils d'administration et les cadres des institutions de régulation, l'Union nationale du patronat mauritanien, les organismes internationaux présents à Nouakchott, les opérateurs de télécoms, les représentants des syndicats et associations, les médias privés, les anciens membres de la HAPA, les attachés de presse des ambassades et des personnes ressources.

Sidi Moustapha Ould BELLALI

ASSABA	BRANKNA	25	ADRAR
Kiffa	Tantan	2,5	Ouadane
Kendra	Eleb ejemel	45	Tawoiz
Hassi el barka	Moundi	9	Choum
Zoueira	Aleg	6	Aoujefett
Hassi el bekay	Chegar	3	Chinguitti
Aghorat	Tuile	5	Foum char
Bouderaa	Djelewoir	3	N'terguinet
Mouchgag	El batha	3	D'khali
Gouvava peuilh	3	2	
Kankossa	Bouhdhida	2	
Deveia	Agh chorguit	14	TAGANT
Kelebele	Bouzrebiya	13	N'beika
43	Magatalehjar	12	Moudjeria
Teguel woize	Leweije	20	Ghoudia
Hamod	Boghe	2	13,5
Boulehrath	Wabounde	14,5	Rachid
Guerou	Bababe	22	Lekhcheb
Hseiy tine	M'bagne	5	Vor el ketane
Bomdeid	5	35	Achram
Belewoir	Elvor	30	El houceiniya
Bouderaa	Aere m'bar	15	Teguenet
Venthili	Tenza	18	
Legrane	El Azlat	25	GUIDIMAKHA
25	25	6	Bouanze
Fam lekheirat	Male	1	Dafor
Oum el ghoura	Bouhdhida	14	Beidi essagha
Oudeiye voulan	Bagodine	22	Teghada
Bougadom	M'botto	9	12
Barkeol	Edebaye elhija	2	Selibaby
El melgue	Sorimale	2	6
Ghabra	2	20	N'kheile
Kamour	Dionaba	5	Z'neigui
Leweissi	5	20	Ghabou
6	Tachott	25	27
Naim	Niabina	6	Bouli
Keiwala	Daghveg	12, 4	Hseiy sidi
Ziwoiz	12, 4	20	Ould yenge
Chergue moga	Dar el khaika	20	Kaliyoro
GORGOL	Dar el khadra	4	19
M'bout	Dar el barka	1,5	Ajar
Boudami	Arwa	24	Chleika
	1,5	24	Tachott
	TRARZA		25

ACTUALITES

Campagne agricole 2012 :

Les animaux affichent un embonpoint satisfaisant

L'actuelle décennie, contrairement à la précédente, a été marquée par un regain des activités pluvio-orageuses dans l'ensemble de la zone agropastorale du pays. Cette situation a occasionné l'enregistrement de 7 jours de pluies avec une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations, a déclaré M. Alioune Diagne, chef du Service agro-météorologie à la direction de l'Agriculture. La situation sanitaire est bonne dans l'ensemble, et les animaux affichent un état d'embonpoint satisfaisant, a-t-il ajouté.

Des cumuls décennaires importants dépassant parfois 100 mm ont été recueillis dans les localités de Ghabou: 202 mm en 5 jours de pluie, Maghama: 178 mm en 5 jours de pluie, Boghé: 161 mm en 3 jours de pluie, Dafor: 149 mm en 4 jours de pluie, Djadjibiné: 145,5 mm en 4 jours de pluie, Bouanze 141 mm en 4 jours de pluie, Wompou: 137 mm en 5 jours de pluie, Aleg: 136 mm en 2 jours de pluie, Sélibaby: 131,5 mm en 5 jours de pluie, Monguel: 124 mm en 3 jours de pluie, M'bout 124 mm en 4 jours de pluie, Bouly: 105 mm en 4 jours de pluie, Bababé: 102 mm en 3 jours de pluie, Niabina: 100 mm en 3 jours de pluie, Tékane: 94 mm en 3 jours de pluie, Maghtaa Lahjar 92 mm en 2 jours de pluie et Guérou 89,5 mm en 3 jours de pluie.



Cultures Pluviales : A la faveur des pluies enregistrées, les semis se sont généralisés dans l'ensemble des wilayas de la zone agropastorale. Des reprises de semis sont notées au Brakna. Les cultures poursuivent leur développement et sont à différentes phases phénologiques. Au Guidimakha, le sorgho et le niébé sont au stade de levée tallage en grande partie, le maïs en semis, levée et croissance, les légumineuses sont en majorité au stade de levée et ramification. Dans les wilayas des Hodhs, les cultures sont également, au stade de levée - tallage.

Cultures irriguées

Pour la campagne de contre saison chaude, la moisson a tiré à sa fin malgré quelques problèmes rencontrés ces jours derniers à cause des pluies enregistrées. En ce qui concerne la campagne de saison hivernale, les travaux se poursuivent encore, environ 5000 ha sont déjà semés et 1454 ha ont été inondés directement après les récoltes par leurs propriétaires pour accélérer les semis.

Pour les travaux d'offset, actuellement 9450 ha sont déjà réalisés et le

reste des demandes de travaux déposés sont en cours de traitement. Les stades des cultures varient entre semis, levée et tallage selon les périodes de semis effectués. Au niveau de certains périmètres, le premier épandage d'engrais est en cours. Au Brakna, environ 2500 ha sur la base des déclarations d'intention sont prévus. Actuellement, 586 ha sont en cours de semis. 1900 ha sont mesurés et en cours de travaux de préparation.

La situation sanitaire est bonne

La situation sanitaire est bonne dans l'ensemble et les animaux affichent un état d'embonpoint satisfaisant. Néanmoins, des cas isolés de pasteurellose bovine sont signalés au Guidimakha, au Gorgol et de clavelée ovine au Hodh El Gharbi. L'acheminement des pierres à lécher se poursuit dans toutes les wilayas du pays. Ainsi, six directions régionales du ministère du Développement rural (DR/MDR) ont été déjà dotées, à savoir l'Adrar, le Hodh Charghi, le Trarza, le Guidimakha, le Hodh El Gharbi et l'Inchiri. Pour ce qui est de l'assistance au cheptel, dans le cadre du programme EMEL, 23.931 éleveurs ont bénéficié de cette assistance à

travers le traitement de 378.932 animaux. Cette intervention a permis de mettre à la disposition de certaines délégations régionales (Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, l'Assaba, Gorgol, Guidimakha, Tagant, Brakna et Trarza) des quantités de médicaments vétérinaires et de déployer quatre équipes d'intervention sanitaire dans les wilayas du Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Guidimakha et du Tagant pour une durée d'un mois. Elle a également permis de traiter 61.723 animaux appartenant à 2.127 éleveurs.

Les pâturages se développent normalement

La situation pastorale est assez bonne dans presque toute la zone agropastorale du pays (Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Guidimakha, Sud de l'Assaba, une bonne partie du Gorgol et Sud du Brakna). Les pâturages se développent normalement et y sont à des stades de développement différents. Au Guidimakha, le taux de couverture des pâturages ligneux et herbacés verts est pour le moment satisfaisant et meilleur sur les lits des marigots, le long du fleuve (Gouraye et Wompou) et le long du Karakoro (Khabou Baidiam).

Malgré le mouvement d'oiseaux, la situation phytosanitaire est calme

La situation est calme dans l'ensemble malgré quelques mouvements d'oiseaux au Trarza et une présence de colonies d'oiseaux et de début de nidification en particulier au Guidimakha particulièrement dans les Communes de Arr et Wompou. Les préparatifs pour la campagne de lutte mécanique (dénichage) contre les oiseaux granivores se poursuivent normalement

Les cumuls de pluies les plus importants depuis de le début de la saison sont enregistrés dans les localités suivantes :

Hodh El Charghi: Adel Bagrou 433 mm en 20 jours de pluie ; Bousteila 274 mm en 13 jours de pluie ; Nema 270 mm en 13 jours de pluie, Bassiknou 244,5 mm en 17 jours de pluie, Fassala Néré 244 mm en 20 jours de pluie ; Amourj 238 mm en 17 jours de pluie ; Djigueni 205 mm en 18 jours de pluie et Timbédra 145 mm en 13 jours de pluie;

Hodh El Gharbi:

Tintane 248 mm en 11 jours de pluie, Touil 237,5 mm en 14 jours de pluie, Kobéni 204 mm en 17 jours de pluie, Ain Farba 200,5 mm en 14 jours de pluie et Aïoun 197 mm en 10 jours de pluie et Gogui Zema 137 mm en 12 jours de pluie.

Assaba:

Kiffa 271 mm en 13 jours de pluie, Kankossa 214 mm en 15 jours de pluie ; Boumdeid 203 mm en 9 jours de pluie ; Guérou 180 mm en 13 jours de pluie et Barkéol 148 mm en 10 jours de pluie.

Guidimakha:

Ghabou 535,1 mm en 25 jours de pluie, Wompou 408 mm en 17 jours de pluie ; Bouanze 378 mm en 15 jours de pluie, Sélibaby 358,2 mm en 20 jours de pluie, Dafor 346,5 mm en 15 jours de pluie, Gouraye

312 mm en 19 jours de pluie, Ould Yengé 277 mm en 16 jours de pluie.

Tagant: N'Béka 120,5 mm en 8 jours de pluie, Moudjéria 109 mm en 7 jours de pluie; Achram 89,8 mm en 2 jours de pluie.;

Brakna:

Dionaba 147,5 mm en 6 jours de pluie, M'bagne 144,4 mm en 7 jours de pluie, Maghtaa Lahjar 112,5 mm en 4 jours de pluie, Boghé 99,5 mm en 6 jours de pluie, Bababé 85,5 mm en 5 jours de pluie.

Gorgol:

Djadjibine 238,5 mm en 14 jours de pluie, Toufoundé Civé 227,5 mm en 10 jours de pluie, Maghama 221,9 mm en 15 jours de pluie, Lexeiba 141 mm en 8 jours de pluie; Kaédi 141,5 mm en 9 jours de pluie, Monguel 132,3 mm en 9 jours de pluie, M'Bout 119,8 mm en 12 jours de pluie et Fom Gleita 100 mm en 4 jours de pluie.

Comparée à l'année passée et à la même période, la majorité des stations (85 %) affiche une situation normale à excédentaire. Néanmoins, quelques déficits persistent dans les postes suivants:

Guidimakha: Gouraye - 103 mm, Bouly -120 mm, **Tagant:** Tidjikja - 18 mm. **Assaba:** Barkéol -95 mm.

Par rapport à la moyenne sur les dix dernières années (2001-2010), 60% des stations présente une situation normale à excédentaire. Cependant des déficits sont notés dans quelques postes. Les plus importants sont enregistrés dans les localités suivantes:

Hodh Charghi: Oualata - 58 mm
Hodh El Gharbi: Touil- 45 mm, Kobéni -18 mm

Assaba: Barkéol - 43 mm,
Guidimakha : Gouraye - 55 mm●

B. Diagana : Sources, Direction de l'Agriculture.



Gaza:

L'ONU met en garde contre une dégradation des conditions de vie

Les conditions de vie des habitants de la bande de Gaza vont s'aggraver d'ici 2020 si des mesures de redressement ne sont pas prises, ont averti lundi des responsables de l'ONU.

"La population de Gaza va augmenter d'un demi million d'ici 2020 alors que son économie ne progressera que lentement. En conséquence, les gens de Gaza vont connaître des temps encore plus difficiles pour avoir un accès suffisant à l'eau, à l'électricité ou pour envoyer leurs enfants à l'école", a affirmé dans un communiqué Maxwell Gaylard un responsable l'ONU pour l'aide humanitaire et au développement dans les territoires occupés palestiniens.

Selon les estimations de l'ONU, la population de Gaza va passer de 1,6 million à 2,1 millions en 2020 ce qui portera la densité de la population à 5.800 habitants au km². Les infrastructures pour l'électricité, l'eau, l'hygiène publique et les services municipaux et sociaux ne se développent pas au même rythme que la population, a ajouté le communiqué.

La demande d'eau va ainsi progresser de 60% alors que les dommages causés à la nappe aquifère risquent de devenir irréversibles sans une intervention immédiate. Plus de 440 écoles, plus de 800 lits d'hôpitaux et plus d'un millier de médecins supplémentaires seront nécessaires



d'ici 2020, poursuit le communiqué. "Les défis sont difficiles à relever en raison d'une situation politique difficile, du blocus autour de la bande de Gaza, d'un conflit violent et de la nécessité pressante d'une réconciliation entre Palestiniens", a également souligné le communiqué. Il faisait allusion à la rivalité entre les islamistes du Hamas qui contrôlent la bande de Gaza et l'Autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas qui gère la Cisjordanie. Israël impose un blocus à Gaza depuis la capture d'un de ses soldats en juin 2006, finalement libéré en octobre 2011 en échange d'un millier de prisonniers palestiniens. Ce blocus a été renforcé en juin 2007 à la suite de la prise de contrôle du territoire par le Hamas. Israël en a ensuite annoncé l'assou-

plissement en juin 2010, sous intenses pressions internationales, tout en maintenant de sévères restrictions à la circulation des personnes et des biens, en particulier pour les exportations, ainsi qu'un strict blocus maritime de l'enclave. Par ailleurs, l'armée égyptienne a annoncé samedi avoir obstrué 120 tunnels utilisés pour les différents trafics avec la bande de Gaza depuis le début de l'opération lancée dans le Sinaï à la suite de l'attaque, attribuée à des islamistes extrémistes, qui avait coûté la vie à 16 gardes-frontières le 5 août. Ces tunnels sont devenus au fil des ans une source lucrative de revenus. Leur fermeture prolongée a porté atteinte notamment à l'activité du bâtiment.

INTEMPÉRIES

Un puissant typhon passé au sud du Japon se dirige vers la Corée

L'un des plus puissants typhons observés depuis des décennies se dirigeait lundi vers la péninsule coréenne, après avoir fait cinq blessés dans la nuit de dimanche à lundi dans l'archipel japonais d'Okinawa, ont annoncé les agences météorologiques régionales.

Lundi à 06H45 GMT, le typhon Bolaven, accompagné de rafales de vent atteignant 200 km/h, se dirigeait à la vitesse de 30 km/h en direction du nord-nord-ouest, c'est à dire droit vers la mer Jaune.

Il devrait passer à proximité de l'île sud-coréenne de Jeju avant de frôler la Corée du Sud par l'ouest et de toucher terre en Corée du Nord.

Le typhon devrait mollir un peu et frapper la Corée du Sud entre lundi soir et mercredi matin, avant de poursuivre vers la Corée du Nord, selon l'agence météo sud-coréenne. L'agence sud-coréenne de prévention des catastrophes naturelles a émis son niveau d'alerte le plus élevé. Les autorités ont interdit l'entrée du port de Busan à tous les navires jusqu'à la fin de l'alerte. Selon le ministère des Transports, 69 des 87 liaisons par ferry de la Corée du Sud avaient été annulées lundi. Quelque 140 vols, essentiellement au départ et à l'arrivée de Jeju, ont également été supprimés. Le président Lee Myung-Bak a demandé à tous les services concernés d'assurer une "préparation minutieuse". A Séoul ainsi qu'à

Incheon (ouest), toutes les écoles devaient rester fermées mardi.

Le typhon Bolaven est jusque-là passé sans provoquer de dégâts catastrophiques à Okinawa (sud du Japon), dont les habitants s'étaient vu fortement conseiller de rester chez eux.

La télévision publique NHK a montré des images des rues désertes de la capitale de la préfecture d'Okinawa, Naha, balayées par des vents surpuissants.

La pression atmosphérique au centre du typhon a chuté jusqu'à 910 hectopascals, faisant de Bolaven l'un des typhons les plus forts jamais observés par l'agence météo japonaise depuis le début des mesures il y a 60 ans. Cinq personnes ont été blessées à Okinawa.

Les transports collectifs restaient complètement paralysés lundi en milieu de journée à Okinawa, tant les liaisons aériennes avec les destinations lointaines que maritimes entre la principale île de cet archipel et les petites îles environnantes.

Les vols pourraient toutefois reprendre en fin de journée, a déclaré un responsable aéroportuaire.

Quelque 17.500 foyers de la préfecture d'Okinawa ont été provisoirement privés d'électricité, tout comme 58.300 foyers de la préfecture voisine de Kagoshima, à la pointe méridionale de l'île de Kyushu (sud-ouest du Japon).

Pakistan:

La justice donne un nouveau délai au Premier ministre

La Cour suprême du Pakistan a accordé lundi un nouveau délai au Premier ministre Raja Ashraf pour se plier à son injonction de demander la réouverture de poursuites contre le président Zardari, une affaire politico-judiciaire qui dure depuis plus de deux ans.

Début août, la Cour avait donné jusqu'au lundi 27 août à M. Ashraf pour préciser sa position sur le sujet, avec la menace, s'il lui résiste, d'être inculpé pour outrage puis destitué, comme son prédécesseur Yousuf Raza Gilani le fut fin juin.

Lors d'une audience tenue dans la matinée, le juge Asif Saeed Khosa a repoussé ce délai au 18 septembre après que le chef du gouvernement, présent à l'audience, s'est engagé à trouver d'ici là les moyens de résoudre ce différend.

Un nouveau changement de Premier ministre fragiliserait encore plus un gouvernement déjà très impopulaire et surveillé de près par la puissante armée, qui a toujours cornaqué le pouvoir civil dans le pays, voire entraîné des élections générales anticipées avant la date prévue de février 2013.

La plus haute juridiction du Pakistan veut que M. Ashraf demande officiellement à la Suisse de rouvrir d'anciennes procédures contre M. Zardari, qui avait été poursuivi dans ce pays pour des affaires remontant aux années 1990, à l'époque où il était ministre.

Ces poursuites avaient été abandonnées en 2008 lorsqu'il est devenu chef d'Etat. Le prédécesseur de M. Ashraf, Yousuf Raza Gilani, avait refusé de demander la réouverture des procédures contre lui en vertu de son immunité.

Le Pakistan est en proie à une grave crise économique, notamment énergétique, et régulièrement secoué par les violences au gré des affrontements entre forces de sécurité et rebelles islamistes, notamment les talibans qui ont multiplié les attentats à travers le pays depuis cinq ans.

Ses élites, à commencer par M. Zardari, sont régulièrement accusées de nourrir une corruption et une évasion fiscale endémiques qui aggravent la situation.

Le gouvernement Zardari serait, s'il se maintenait jusqu'aux élections de février prochain, le premier de l'instable histoire du pays à achever un mandat complet de cinq ans.

Somalie:

Les candidats à la présidence du Parlement en campagne

Les candidats à la présidence du Parlement somalien menaient leur campagne lundi, avant un vote attendu mardi. L'élection du chef du Parlement et de ses deux adjoints, plusieurs fois repoussée, est considérée par la communauté internationale comme une étape clé dans la mise en place d'institutions politiques somaliennes pérennes.

Le processus, parrainé par l'ONU, a déjà vu la constitution d'un nouveau Parlement et sera suivi par l'élection du président de la République.

"Nous travaillons à la mise en oeuvre, dans les temps, de cette importante étape politique," a déclaré lundi le bureau politique des Nations unies pour la Somalie, espérant que le choix du président du Parlement pourrait avoir lieu



mardi comme prévu. Six candidats sont en lice pour ce poste. Parmi eux figurent deux anciens Premiers ministres : Hassan Abshir Farah et Ali Khalif Galayr, tous deux issus du clan Darod, l'un des quatre principaux clans somaliens, originaire de la région semi-autonome du Puntland (nord). Mohamed Osman Jawari, un ex-ministre du temps de Siad Barre, issu d'un autre important clan, les Rahanweyn, et originaire de la région de Baïdoa (sud), est également en compétition.

L'élection aura lieu à bulletin secret par les députés qui viennent d'être désignés. Un collège de 135 chefs coutumiers a choisi près de 260 députés sur un total, à terme, de 275. Certains candidats ont été retoqués par un comité de sélection, en fonction de critères de citoyenneté, d'âge, de niveau d'études, de leur passé politique et de leur conduite en matière de droits de l'Homme. L'investiture des députés a eu lieu la semaine dernière sur le tarmac de

l'aéroport de Mogadiscio, entouré d'une extrême sécurité.

La Somalie, où des autorités de transition ont officiellement achevé leur mandat le 20 août, est privé d'Etat central effectif et ravagé par la guerre civile depuis la chute du président Siad Barre en 1991.

La force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) a poussé l'an dernier au départ les insurgés islamistes shebab de la capitale. Mais Mogadiscio reste le théâtre de nombreuses attaques de type guérilla et d'assassinats politiques.

Les nouvelles institutions doivent prendre le relais d'institutions de transition incapables, en huit ans de pouvoir, de rétablir une quelconque autorité centrale dans le pays, et accusées de corruption massive.

Le processus est perçu, par les Occidentaux, comme une chance inédite pour la paix en Somalie. Mais plusieurs analystes craignent qu'il ne laisse au bout du compte les mêmes figures au pouvoir.

KURDES

Une explosion coupe un oléoduc entre l'Irak et la Turquie

Une explosion survenue dans la nuit de dimanche à lundi dans le sud-est de la Turquie a coupé la fourniture de pétrole en provenance d'Irak, ont déclaré lundi des sources locales à l'AFP.

L'explosion suivie d'un incendie a endommagé l'oléoduc entre Kirkouk (Irak) et Ceyhan (Turquie) près de la ville de Silopi, à proximité de la frontière irakienne, a-t-on précisé de mêmes sources.

Les autorités n'étaient pas en mesure de dire s'il s'agissait d'un sabotage des rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), actifs dans cette zone, ou de voleurs de pétrole.

Des militants du PKK, mouvement

interdit, ont saboté l'oléoduc à plusieurs reprises dans le passé dans le cadre de leur lutte armée contre le gouvernement d'Ankara.

L'oléoduc a aussi été pris pour cible en territoire irakien par des insurgés arabes sunnites depuis l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis en 2003.

Long de 970 kilomètres, il relie le centre pétrolier de Kirkouk, région kurde située dans le nord de l'Irak, au port de Ceyhan, sur la côte méditerranéenne turque, transportant entre 450.000 et 500.000 barils de brut par jour.

Le budget du gouvernement irakien dépend largement des revenus pétroliers.

Inondations au Niger: Au moins 52 morts, près de 400.000 sinistrés

Au moins 52 personnes sont mortes et près de 400.000 sont sinistrées après des inondations, causées par de fortes pluies tombées depuis juillet au Niger, selon un nouveau bilan du gouvernement dont l'AFP a pris connaissance lundi.

Selon un rapport du cabinet du Premier ministre Brigi Rafini datant du 24 août, "au moins 52 personnes" ont été tuées par ces inondations, dues à fortes pluies et à une récente crue exceptionnelle du fleuve Niger à Niamey.

Le précédent bilan, établi par l'ONU, faisait état de 44 morts.

Vingt-deux morts ont été comptabilisés à Maradi (sud-est) et neuf dans la capitale. Six décès ont été signalés à Agadez, dans le nord aux confins du désert, où des débordements des cours d'eau ont provoqué des inondations et d'importants dégâts.

Le gouvernement a recensé plus de 392.000 sinistrés, dont quelque 167.000 dans la région de Tillabéri (ouest) et plus de 76.000 à Niamey.



La plupart des sinistrés sont relogés dans des écoles, des mosquées et des bâtiments publics.

Des milliers de maisons, des écoles, des dispensaires, des mosquées et d'importants stocks de vivres ont été détruits par les eaux.

Le gouvernement a également signalé une flambée du paludisme dans la plupart des zones sinistrées ainsi que du choléra, en particulier dans la région de Tillabéri, riveraine

du fleuve Niger et proche du Mali, où plusieurs dizaines de cas ont été enregistrés depuis juillet.

Niamey estime à quelque 5.600 tonnes les besoins en céréales des sinistrés pour un mois.

Ces inondations surviennent alors que le Niger est frappé depuis plusieurs mois par une crise alimentaire qui touche environ six millions de ses habitants.

Somalie:

Les forces progouvernementales prennent un port clé aux islamistes

Les forces pro-gouvernementales en Somalie ont annoncé avoir pris lundi le contrôle du port stratégique de Marka aux combattants islamistes shebab qui le contrôlaient depuis 2008.

"Nous avons pris Marka, nous y sommes entrés aux côtés des forces du gouvernement somalien ce (lundi) matin", a déclaré au téléphone à l'AFP le porte-parole de la force de l'Union africaine en Somalie, le colonel Ali Houmed. Marka est le troisième port du sud somalien, après celui de Mogadiscio, la capitale, qui se trouve sous contrôle progouvernemental, et celui de Kismayo, le principal bastion des shebab.

"Il y a eu quelques combats, mais pas très intenses, la plupart des shebab avaient déjà fui", a poursuivi le colonel Houmed.

Les shebab ont perdu depuis la fin de l'an dernier la plupart de leurs

autres fiefs, dont la ville de Baïdo, prise par les soldats éthiopiens, et en mai dernier la région d'Afgoye, à une trentaine de km au nord-ouest de Mogadiscio.

Les combats pour la prise de Kismayo, prochaine cible affichée des forces progouvernementales et poumon économique des insurgés, sont pour leur part attendus depuis des mois. Quatre hélicoptères ougandais avaient été envoyés en renfort pour cet assaut, mais trois d'entre eux se sont écrasés au Kenya à la mi-août en route pour la Somalie.

Ces gains territoriaux sont censés aller de pair avec une consolidation politique en Somalie, privée d'Etat centralisé depuis 21 ans, grâce à la désignation ou à l'élection ce mois-ci et le mois prochain de nouvelles institutions (président et Parlement).

Afghanistan:

17 personnes décapitées lors d'une fête



Les autorités afghanes ont accusé lundi les talibans d'avoir décapité 17 civils qui participaient à une fête avec musique et danse dans le sud du pays, alors que deux soldats de l'Otan et dix soldats afghans ont péri dans deux attaques.

Les quinze hommes et deux femmes décapités ont été attaqués dimanche soir lors d'une soirée dans un village de Musa Qala, un district de la province du Helmand connu pour être un bastion traditionnel de la rébellion talibane. "C'est l'oeuvre des talibans", a déclaré à l'AFP le porte-parole des autorités provinciales Daud Ahmadi, ajoutant que les victimes "étaient en train de faire la fête avec de la musique et en dansant dans une zone contrôlée par les rebelles", des propos confirmés par l'administration du district. L'attaque n'a pas été revendiquée.

Pendant qu'ils étaient au pouvoir (1996-2001) les talibans avaient interdit la musique et les fêtes et recouraient régulièrement aux exécutions publiques.

Un responsable local a indiqué sous couvert de l'anonymat que les deux femmes tuées étaient peut-être des danseuses issues d'une tribu locale, régulièrement sollicitées pour se produire lors de fêtes privées dans la région. Les talibans, chassés du pouvoir à la fin 2001 par une coalition militaire internationale menée par les Etats-Unis, combattent depuis sans relâche le gouvernement de Kaboul et son allié de la force de l'Otan (Isaf). Les rebelles ont été accusés plusieurs fois par le passé d'avoir décapité des civils qu'ils auraient soupçonnés d'être des espions du camp d'en face.

Selon Haji Musa Khan, un chef tribal de Musa Qala, au moins quatre autres personnes ont été ainsi tuées ces derniers mois dans la région, souvent après des opérations menées sur place par les forces afghanes et de l'Otan.

Quelques heures plus tard, tôt lundi matin dans un autre district du Helmand, les talibans ont attaqué un poste militaire et tué dix soldats afghans, selon les autorités locales, qui ont évoqué un complot fomenté par des soldats infiltrés.

Daud Ahmadi a estimé que l'attaque était le résultat d'un "complot venu de l'intérieur" impliquant des soldats afghans qui ont aidé les insurgés.

"Quatre soldats ont été blessés et cinq autres se sont enfuis avec les talibans en emportant leurs armes", a-t-il ajouté.

Il a également été question d'infiltration dans le Laghman, province de l'est proche de la capitale Kaboul, où l'Isaf a été victime d'une nouvelle attaque lancée par un des soldats afghans qu'elle forme en vue de son retrait de ce pays prévu fin 2014.

"Un membre de l'armée nationale afghane a retourné son arme contre des soldats de l'Isaf, tuant deux d'entre eux", a annoncé lundi un porte-parole de la force. "L'assaillant a été tué en retour par des soldats de l'Isaf", a-t-il ajouté.

Cet incident porte à 42 le nombre des soldats de l'Otan tués par des soldats ou des policiers afghans ou rebelles infiltrés dans leurs rangs cette année -dont 12 pour le seul mois d'août- soit 13% des pertes totales de l'Isaf.

FAO

Les prix agricoles vont rester élevés et volatils dans les dix années à venir

Les prix agricoles "vont rester élevés et connaître une grande volatilité dans les dix années à venir", estime le directeur général de la FAO José Graziano da Silva qui recommande donc la constitution de stocks nationaux de produits alimentaires de base.

"Pour assurer sa sécurité alimentaire et faire face à des augmentations de prix, chaque pays devrait se doter de stocks couvrant entre une semaine et un mois de ses besoins", affirme le directeur de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un entretien au journal Le Monde, publié lundi.

Malgré ce contexte difficile, M. Graziano da Silva considère que la situation actuelle est "totalement différente" de celle de 2007-08.

Parmi les éléments essentiels de stabilité, le directeur de l'organisation évoque la stabilité des cours du riz et l'importance des stocks.

"Or les deux tiers des personnes dont la FAO pense qu'elles sont en situation d'insécurité alimentaire vivent en Asie et dépendent du riz pour leur alimentation", précise-t-il. Par ailleurs, M. Graziano da Silva estime que la coordination entre les principaux pays concernés s'est considérablement améliorée grâce à la mise en place du système d'infor-



mation sur les marchés agricoles (AMIS), lancé sous la présidence française du G20, qui apporte de la transparence sur le fonctionnement des marchés. Il rappelle d'ailleurs que les pays discutent actuellement de l'opportunité de convoquer le forum de réaction rapide. "La première convocation de ce forum ne devra pas être interprétée comme un signe d'affolement, mais comme la volonté d'assurer une meilleure coordination", ajoute-t-il.

Ce lundi, la France, présidente du Forum de réaction rapide issu du G20, les Etats-Unis, qui lui succéderont le 2 octobre et le Mexique, qui préside actuellement ce groupe des 20 économies les plus puis-

santes de la planète, ont tenu une téléconférence à ce sujet mais aucune information n'avait filtré à l'issue de la réunion.

Revenant sur la question du rôle joué par les biocarburants dans la montée des prix, M. Graziano da Silva estime qu'il ne faut plus utiliser "de maïs ou d'oléagineux pour produire des biocarburants".

Pour lui, les politiques favorables aux biocarburants ne sont toutefois pas une erreur puisque "nous en aurons besoin à l'avenir, mais de biocarburants de deuxième ou troisième génération, qui ne seront pas basés sur les céréales et ne concurrenceront pas les cultures alimentaires".

France:

Le nombre de demandeurs d'emploi explose en juillet à près de 3 millions

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a augmenté de 41.300 en juillet (+1,4%), la plus forte hausse depuis plus de trois ans, pour atteindre 2,987 millions de personnes, a annoncé lundi le ministère français du Travail.

Il s'agit du 15e mois consécutif de hausse depuis que le chômage a recommencé à augmenter pour cette catégorie, en mai 2011, et d'une hausse inégalée depuis le printemps 2009. A ce rythme, la barre symbolique des 3 millions de chômeurs en métropole sera

franchie le mois prochain.

En incluant ceux qui exercent une activité réduite, 4,453 millions de personnes cherchaient un travail en France, soit une hausse de 58.300 personnes par rapport à juin (+1,3%).

Avec l'outre-mer, 4,733 millions de personnes étaient recensées fin juillet, dont 3,232 millions sans aucune activité.

Depuis juillet 2011, l'ensemble des départements métropolitains a vu le nombre de demandeurs d'emploi augmenter, la région Bretagne

enregistrant la plus forte hausse sur un an (+12,2%).

Les seniors et les chômeurs de longue durée sont les plus touchés ce mois-ci.

Le nombre d'inscrits de plus de 50 ans, 932.300 personnes, a augmenté de 1,8% en un mois, de 15,3% en un an. Il est reparti à la hausse depuis février. Le chômage de très longue durée vire au rouge écarlate, avec une augmentation de 1,9% en un seul mois, près de 22% en un an.

ACTUALITES**Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés**

Suivi enrôlement : du 23 août 2012 Au 30 août 2012

		Total Au 22 août 2012	jeudi 23 août 2012	samedi 25 août 2012	dimanche 26 août 2012	samedi 27 août 2012	Total
Etranger	Jeddah	251		27	15	6	299
	TOTAL Etranger	251		27	15	6	299
Hodh Chargui	Néma	21 997	95	117	94	7	22 310
	Amourj	13 245	32	57	82		13 416
	Adel Bagrou	2 410					2 410
	Vassala	1 094					1 094
	Djiguenni	15 450	163	165	160	2	15 940
	Acouinat Zbel	2 947					2 947
	Timbédra	18 765	33	73	94	5	18 970
	Ouslefa	3 815	2	14	10		3 841
	Dhar	3 806		49	57		3 912
	Basseknou	9 419	130	118	174	1	9 842
TOTAL Hodh Chargui	92 948	455	593	671	15	94 682	
Hodh El Gharbi	Aloun	24 345	125	46	100	4	24 620
	Tamchekeft	6 111	16	8	21	1	6 157
	Koubenni	16 667	106	118	84	15	16 990
	Ain Verbe	1 165					1 165
	Touil	1 256	24	530			1 810
	Tintan	14 755		2	15		14 772
TOTAL Hodh El Gharbi	64 299	271	704	220	20	65 514	
Assebe	Kitta	32 331	108	80	80	7	32 606
	Kankoussa	14 004	44	4	63		14 115
	Boumdeid	2 990			10		2 990
	Guerou	19 353		110	84		19 547
	Barkelwel	13 797	16	5			13 818
TOTAL Assebe	82 465	168	199	237	7	83 076	
Gorgol	Kaedi	32 624	60	89	68		32 841
	Lekéiba	2 465	52	66	89		2 672
	Mouinguel	12 707					12 707
	Maghama	7 207	61	46	92		7 406
	M Bout	17 905	47				17 952
TOTAL Gorgol	72 908	220	201	249		73 578	
Brakna	Aleg	31 128	116		176	16	31 436
	Male	1 552					1 552
	Bebabé	13 237	15		9		13 261
	M Bagne	13 408	10	9	57		13 484
	Djonebe	913					913
	Dar El Barke	451					451
	Magtalahjar	23 453	207	142	204	2	24 008
	Boghé	28 681	38	144	145	7	29 015
TOTAL Brakna	112 823	386	295	591	25	114 120	
Trarza	Rosso	32 683	117	121	172	3	33 096
	Jedrei Mohguen	771		58			829
	Ousd Naga	8 796	30	34	45		8 905
	Keur Macéne	12 059	28	10	38		12 136
	N'Diogo	1 326	3	17	76		1 422
	R Kiz	23 505	187	186	154	20	24 052
	Tekant	1 660					1 660
	Boutilmit	28 555	151	148	163	22	29 039
	Tiguent	1 148					1 148
	Mederdra	9 989	39	50	48		10 126
TOTAL Trarza	120 492	555	624	697	45	122 413	
Adrar	Atar	25 233	38	81	103	2	25 457
	Aoujeff	8 140	78	32	42		8 292
	Ousdan	3 677	73	14	54		3 818
	Chingultti	4 158	25	8	8		4 199
TOTAL Adrar	41 208	214	135	207	2	41 766	
Dekhlet Noudhibou	Noudhibou	40 193	73	149	28		40 443
	Noudhibou	30 542	127	118	125		30 912
TOTAL Dekhlet Noudhibou	70 735	200	267	153		71 355	
Tagant	Tidjikja	15 895	97	42	77	3	16 114
	Moudjeria	10 831	15	37	33		11 016
	Tidit 0930	1 937					1 937
TOTAL Tagant	28 763	112	79	110	3	29 067	
Guidimagha	Sélibaby	24 380	28		53		24 461
	Gourayt	1 779					1 779
	Wompou	2 001					2 001
	Ghabou	1 390					1 390
TOTAL Guidimag	44 823	68	7	106		45 004	
Tirs Zemmour	Zouirat	24 286	92	110	81	4	24 573
	F Deirick	6 026	41	27			6 094
	Bir Moghrein	2 562	54	58		8	2 682
TOTAL Tirs Zemmour	32 874	187	195	81	12	33 349	
Inchin	Akjoujt	14 456	17	12	23	1	14 509
TOTAL Inchin	14 456	17	12	23	1	14 509	
Nouakchott	Tevragh Zeina	50 569	142	164	195		51 070
	Sebkiha	48 707	133	152	105	7	49 104
	El Mina	72 704	197	200	218	11	73 330
	Riyad	63 853	156	152	197		64 358
	Arafat	68 001	165	263	197	3	68 629
	Toujourinint	50 441	133	211	96	42	50 923
	Dar Naïm	67 598	240	269	149	23	68 279
	Ksar	59 183	195	182	175	7	59 742
	Teyriet	48 669	181	179	129	1	49 159
TOTAL Nouakchott	529 725	1 542	1 772	1 461	94	534 594	
Total Général	1 308 770	4 395	5 110	4 821	230	1 323 326	

PUBLICITÉ

AGENCE DE PROMOTION DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SERVICES
 B.P. 5566, 64, rue 23-002, Ksar, Nouakchott, Mauritanie Tel: +222 45240999 et 45240998
 Fax: +222. 45240997 Email: acces@acces.mr Web : www.acces.mr

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Appel d'offres N° 17 / 2012
Date: 23/08/2012

1.1 Objet du marché

L'Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services invite les entreprises nationales et étrangères remplissant les conditions précisées dans le dossier d'Appel d'Offres à prendre part au présent appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'exhaures solaires

1.2 Financement:

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a mobilisé le financement nécessaire pour la fourniture et l'installation d'exhaures solaires dans 50 localités en deux lots de 25 localités chacune. L'Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services est chargée de la mise en œuvre de ce programme.

1.3 Type d'appel d'offre:

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises nationales étrangères en règles avec la réglementation Mauritanienne. L'Agence se réserve toutefois, le droit d'exclure les entreprises dont la défaillance a été établie dans le cadre de l'exécution de marchés antérieurs.

1.4 La qualification des candidats

Toutes les entreprises nationales ou étrangères remplissant les conditions précisées dans le dossier d'Appel d'Offres peuvent concourir au présent appel d'offres.

1.5 Le lieu de consultation de l'appel d'offres

Les soumissionnaires peuvent consulter le dossier d'Appel d'Offres sur le site de l'agence (www.acces.mr), l'examiner et obtenir des informations supplémentaires au Département hydraulique de l'Agence de Promotion de l'accès Universel Aux Services.

1.6 La Validité des Offres

Les offres devront être validées pour une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt de celles-ci et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 900 000 UM pour chaque Lot, ainsi que du quitus d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Toute offre qui ne présentera pas de garantie de soumission sera rejetée

1.7 Les conditions d'acquisition et de dépôt des offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté, pendant les heures ouvrables au siège de

l'Agence, contre le paiement d'un montant non remboursable de 50 000 UM, à partir du jeudi 23/08/2012.

Le paiement de ce montant se fera uniquement par chèque certifié émis par l'entreprise soumissionnaire, au nom de l'Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services (APAUS).

Les enveloppes extérieures doivent obligatoirement porter le titre:

« la fourniture et installation d'exhaures solaires dans 50 localités »

1.8 Le lieu, la date et les heures limites de dépôts et d'ouverture des offres

Ces offres devront être déposées au plus tard le dimanche 23/09/2012 à 12h au secrétariat du Directeur General de l'Agence.

L'ouverture des offres se fera en séance publique de la Commission des Marchés de l'APAUS, le dimanche 23/09/2012 à 12 h 15mn GMT, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la salle de réunion de l'Agence à Nouakchott.

Le Directeur Général par Intérim
Mohamed Ould Lezgham

Toute l'actualité en Mauritanie

sur le site web

de l'Agence Mauritanienne d'Information

(AMI)

<http://www.ami.mr>

Vous pouvez aussi consulter

en ligne le Quotidien Horizons

à l'adresse suivante:

<http://www.ami.mr/Horizons/index.htm>

Pour vos annonces publicitaires contactez nous

sur notre mail:

dgsami@yahoo.fr

POUR BIEN VENDRE ET BIEN ACHETER

FAITES CONFIANCE AUX ANNONCES DE

HORIZONS

222 525 27 77

DEPISTAGE DU VIH/SIDA**Où dois-je me rendre ?**

- Au Centre National d'Hygiène (CNH)/Centre de Dépistage Volontaire et Anonyme (CDVA)
- Au CNTS (Centre National de Transfusion Sanguine)
- Au Centre de Kiffa
- A l'Hôpital militaire de Nouakchott.
- Au Centre médical Alpha de Sebkhass ciné Saada.

D'autres centres seront ouverts dans les capitales régionales.

Les analyses du dépistage du VIH sont **gratuites et confidentielles**, vos résultats ne seront connus que par vous.

PUBLICITE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DE L'EAU



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Intitulé du marché: Fourniture des pompes immergées (lot 1)
Nombre d'Offres reçues: 11 offres
Date d'ouverture des offres: 17/06/2012

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: AGRIMAT
Ilot C -N° 35 TZ - Nouakchott
Tél :45 25 28 28

Montant de l'offre retenue provisoirement: 18 172740 UM TTC
(Dix huit millions cent soixante douze mille sept cent quarante Ouguiyas toutes taxes comprises)

Source de financement: Budget SNDE
Délai d'exécution: Immédiat

La publication du présent avis est effectuée en application des articles 41 et 42 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 53 dudit Code.

**Le Président de la Commission des Marchés
d'Investissement de la SNDE
Mohamed Khalifa Ould Biyah**

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DE L'EAU



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Intitulé du marché : Fourniture des pompes immergées (lot 2)
Nombre d'Offres reçues : 11 offres
Date d'ouverture des offres : 17/06/2012

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : HNC
Medina III - Nouakchott
Tél: 45 25 23 79

Montant de l'offre retenue provisoirement: 11 860 000 UM TTC
(Onze millions huit cent soixante mille Ouguiyas toutes taxes comprises)

Source de financement: Budget SN DE
Délai d'exécution : 60 jours

La publication du présent avis est effectuée en application des articles 41 et 42 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 53 dudit Code.

**Le Président de la Commission des Marchés
d'Investissement de la SNDE
Mohamed Khalifa Ould Biyah**

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DE L'EAU



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Intitulé du marché: Fourniture d'équipement
d'exhaure en acier galvanisé
Nombre d'Offres reçues: 4 offres
Date d'ouverture des offres: 17/06/2012

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: HNC
Medina III - Nouakchott
Tél :45 25 23 79

Montant de l'offre retenue provisoirement: 3 424 200 UM TTC
(Trois millions quatre cent vingt quatre mille deux cent Ouguiyas toutes taxes comprises)

Source de financement: Budget SNDE
Délai d'exécution: 35 jours

La publication du présent avis est effectuée en application des articles 41 et 42 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 53 dudit Code.

**Le Président de la Commission des Marchés
d'Investissement de la SNDE
Mohamed Khalifa Ould Biyah**

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DE L'EAU



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Intitulé du marché : Fourniture du matériel
de réparation de réseau d'eau
Nombre d'Offres reçues : 5 offres
Date d'ouverture des offres: 17/06/2012

Nom et adresse de l'attributaire provisoire : COMAD s.a
Ilot C -N N° 131TZ- Nouakchott

Montant de l'offre retenue provisoirement : 34282515 UM TTC
(Trente quatre millions deux cent quatre vingt deux mille cinq cent quinze Ouguiyas toutes taxes comprises)

Source de financement : Budget SNDE
Délai d'exécution: 60 jours

La publication du présent avis est effectuée en application des articles 41 et 42 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 53 dudit Code.

**Le Président de la Commission des Marchés
d'Investissement de la SNDE
Mohamed Khalifa Ould Biyah**

PUBLICITE

ETAT MAJOR NATIONAL
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
ET DES REALATIONS PUBLIQUES

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des jeunes mauritaniens âgés de 16 ans **au minimum et 24 ans au plus au 31 Décembre 2012**, désireux de faire carrière dans l'armée nationale, que la Marine nationale organisa un concours de recrutement direct de personnel sous officiers.

Les spécialités ciblées:

- Pont
- Machine
- Génie Mécanique
- Soudure Métallique
- Génie Electrique

Les candidats doivent satisfaire aux conditions ci-après :
Avoir soit:

- Le niveau OPP3/OMP3 de l'ENEMP
- Ou le BT ou équivalent dans l'une des spécialités ciblées;
- Ou un relevé de notes de Baccalauréat Mathématiques;
- être apte physiquement.

La connaissance de la langue française est vivement souhaitée.

Le dépôt des dossiers est ouvert à la Direction de la Marine Nationale jusqu'au 26 aout 2012.

Les candidats intéressés doivent prendre contact avec la Direction de la Marine Nationale, dès la diffusion du présent communiqué.

*Le Directeur de la Communication
et des Relations publiques*

WORLD VISION

MAURITANIE

Tevragh - Zeina

ZRB 510

BP : 335

Nouakchott, Mauritanie

Tél: (222) 525.30.55

Avis d'appel d'offres

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information et l'amélioration de la qualité de service de son département Informatique, World Vision Mauritanie invite les soumissionnaires intéressés à présenter sous pli fermé leur offre pour l'appel d'offres pour la réalisation des câblages informatiques et électriques et l'aménagement de la salle des serveurs de son Siege National.

Pour des raisons de délai et d'importance capitale de ce projet, World Vision Mauritanie souhaite recourir à l'expertise d'un prestataire mauritanien ou étranger (exerçant dans l'un des sept pays de la sous-région où intervient World Vision International) jouissant d'une expérience avérée dans le domaine en vue de réaliser la totalité des travaux de câblages électrique et informatique ainsi que l'aménagement de sa salle serveurs.

1) Les termes de référence en version authentique pourront être retirés par les soumissionnaires à partir du 22

aout 2012 dans toutes les réceptions des sièges des représentations nationales de World Vision International en Afrique de l'Ouest (Nouakchott, Dakar, Bamako, Freetown, Niamey, Ndjamena et Accra) moyennant le paiement de la somme de 30.000 Ouguiya ou 100 dollars US.

2) Les offres devront être valides pour une période de 60 jours à compter de la date limite de dépôt de l'offre.

3) Les offres doivent être remises au siège World Vision Mauritanie sis à Tevragh Zeina ZRB 510 Nouakchott, Mauritanie au plus tard le jeudi 06 septembre 2012 à 15 heures 00. Les offres financières seront ouvertes le même jour au cours d'une séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaiteront.

wNouakchott, le 22/08/2012
Le Représentant Résident P/I
Kanyata Mukelabai

PROGRAMME DE PROMOTION DE LA PIERRE TAILLEE (PPPT)**Communiqué correctif**

Il est porté à la connaissance de toutes les entreprises nationales, intéressées par le DAO relatif à l'exécution des travaux de pavage des trottoirs et parkings à Nouakchott phase 1, lancé par le PPPT, que le dernier délai pour la soumission est fixé au 23/09/2012 à 12H TU au lieu du 19/09/2012 paru dans le journal national Horizons N° 5820 édition du Mercredi 22 août 2012.

SNIM

**DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES**



Nouadhibou, le 22/08/2012

Communiqué**Résultats des tests BT, BEP et CAP**

Les candidats aux tests BT, BEP et CAP organisés, par la SNIM, au CSET, à Nouakchott, du 05 au 09 Août 2012 sont informés que les listes des admissibles aux épreuves orales sont affichées au Lycée Technique de Nouakchott.

Les concernés sont convoqués, au Lycée Technique de Nouakchott, pour passer les oraux conformément au planning ci-après:

- Mécanique et Soudure : du 26 au 30 Août 2012.
- Electricité et Froid : du 02 au 06 Septembre 2012.

Les candidats sont priés de se présenter munis de leurs pièces d'identité.

Le Directeur des Ressources Humaines

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE**COMMUNIQUE**

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite les employeurs des secteurs public et privé redevables d'arriérés de cotisations de la sécurité sociale, à procéder à la régularisation leur situation avant le 30 Août 2012.

Passé ce délai, les dossiers des employeurs défailants seront transmis à la justice pour engager la procédure de la saisie de leurs comptes bancaires et au Trésor Public conformément à la réglementation en vigueur, notamment la loi n° 67 039 du 3 février 1967 instituant un régime de sécurité sociale et ses textes d'application.

Le Directeur Général
Mohamed Ali OULD DEDEW

Football / entraînement des petites catégories

Un modèle d'activités

Outre la planification et l'évaluation des séances d'entraînement, il s'avère très important que l'entraîneur gère efficacement le travail des joueurs pendant chaque séance. Voici quelques stratégies tirées des "séances d'entraînement de José Maria Buceta", entraîneur de nationalité espagnole, que tout entraîneur doit utiliser. Après avoir eu une attitude constructive et acquis des principes pédagogiques, les jeunes joueurs (débutants, poussins, Benjamins, -13 ans notamment) tendent à observer le comportement de l'entraîneur et des autres joueurs, ils apprennent par imitation. Les modèles sont donc une bonne stratégie pour susciter la motivation intrinsèque des joueurs et leur montrer ce qu'ils doivent apprendre. En gros, cela consiste à présenter au joueur ou à l'équipe un bon modèle comme exemple à imiter en soulignant ou en montrant le comportement concret à imiter.

Par exemple, l'entraîneur d'une équipe (un bon modèle) peut montrer à ses joueurs comment passer la balle pour qu'ils l'imitent. Les enfants comprendront plus facilement ce que l'entraîneur attend d'eux. Un autre exemple, l'entraîneur d'une équipe de 13 à 14 ans peut parler à ses joueurs d'autres athlètes qui sont importants pour eux (des joueurs d'élite, certains de l'équipe de 15 à 18 ans du même club) pour leur expliquer que ces joueurs ont également dû réaliser les exercices de défense qu'il leur demande. Les jeunes seront ainsi plus motivés pour un exercice qui, de prime à abord, ne les attirait pas vraiment.

Deux types de modèles

Les modèles d'identification à un expert et l'identification à un



modèle perçu comme accessible. Les modèles d'identification à un expert sont des équipes (Asc Concorde, FC Tevragh-Zeina) ou des joueurs prestigieux (Ely Cheikh Voulany, Brahim Ould Boubacar). L'identification à un modèle perçu comme accessible est un modèle dans lequel des joueurs ou des équipes proches des joueurs eux-mêmes ont un niveau supérieur bien qu'ils ne soient pas considérés comme des joueurs de haut niveau. Par exemple, un joueur international peut être un modèle d'identification à un expert, tandis qu'un joueur d'une équipe de cadets (15 et 16 ans) qui était dans l'équipe de 13 à 14 ans du même club, deux ans auparavant, peut être un bon modèle perçu comme accessible.

Un exemple de modèle d'identification à un expert peut s'avérer très motivant au départ, mais si ce joueur supérieur est trop distant, les enfants peuvent considérer impossible d'imiter ce modèle. Il est donc bon d'utiliser les modèles d'identification à un expert pour augmenter la motivation des jeunes et, en même temps, des modèles perçus

comme accessibles avec lesquels les joueurs se sentent plus identifiés. Dans ce sens, l'intérêt pour imiter le modèle est lié à la perception qu'il est réellement possible de l'imiter. Les jeunes joueurs tendent à imiter n'importe quel comportement de leurs modèles s'il leur semble attractif. Mais il est important que l'entraîneur insiste sur les aspects qu'il considère les plus importants dans le contexte de l'entraînement. Il ne s'agit pas simplement de parler des meilleurs joueurs mais plutôt de mettre en exergue leur comportement en tant que joueurs et leur travail acharné, de façon à ce que les enfants souhaitent l'imiter. On peut parfois trouver des modèles au sein même de l'équipe. En fait, certains joueurs apprennent en observant et en imitant leurs compagnons. Comme nous l'avons vu, l'entraîneur est aussi un très bon modèle. Il doit pouvoir montrer les principes de base du football (les passes, les dribbles, etc.) pour que ses joueurs l'observent et imitent les mouvements corrects. Il peut, pour cela utiliser des vidéos.

S-B Dieng

Fécafoot

Eto'o écarte les Lions indomptables

Convoqué pour la rencontre face au Cap-Vert après huit mois de suspension, Samuel Eto'o a exprimé par courrier sa décision de "suspendre toute participation" à la sélection camerounaise. L'ex-capitaine des Lions indomptables dénonce "un environnement incompatible avec les exigences du haut niveau". Retour manqué. Suspendu en décembre par la Fédération camerounaise, Samuel Eto'o devait réintégrer la sélection pour la rencontre face au Cap-Vert, le 8 septembre, dans le cadre des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des nations 2013. C'était sans compter sur les intentions du joueur, qui a annoncé lundi décliner la convocation de son sélectionneur Denis Lavagne. "J'ai le regret de vous informer de ma décision de suspendre toute participation en sélection", affirme l'attaquant star des Lions indomptables

dans un courrier adressé à sa fédération nationale et reproduit sur le site officiel du joueur. Samuel Eto'o justifie sa décision, temporaire, par "les insuffisances (qu'il a) eu à décrier de façon récurrente en tant que capitaine".

L'ex-capitaine de la sélection camerounaise avait été suspendu à l'issue d'un premier acte de rébellion envers ses dirigeants. La fédération camerounaise avait estimé qu'Eto'o avait joué un rôle de leader dans le boycott d'un match amical à Alger en novembre 2011. Le conflit portait sur des primes réclamées par les joueurs à leur fédération et avait entraîné l'annulation en dernière minute de la rencontre face à l'Algérie.

Pour Samuel Eto'o, la sélection camerounaise est empêtrée dans "un environnement caractérisé par l'amateurisme et la mauvaise organi-



sation, incompatible avec les exigences du sport de haut niveau". Loin de fermer définitivement la porte aux Lions indomptables, Samuel Eto'o décrit un geste qui "vise uniquement à attirer l'attention de tous sur la nécessité impérieuse de professionnaliser la gestion de cette équipe, véritable institution, qui a tant apporté à notre nation et dont on peut légitimement encore beaucoup attendre."

Liga :

FC Barcelone 6, Real Madrid 1

Habitué à prendre la défense de ses joueurs en toute circonstance, José Mourinho n'a rien trouvé pour protéger son équipe suite à la défaite face à Getafe (2-1). De son côté, le FC Barcelone continue sa série de victoires, et prend cinq points d'avance sur son principal rival à la course au titre. Retour sur cette 2e journée de Liga. Champion en titre, José Mourinho et le Real n'auraient

jamais cru qu'ils seraient, après seulement deux journées de Liga, déjà à cinq points du FC Barcelone. Déjà battus en Supercoupe d'Espagne (3-2), les Madrilènes enchaînent les contre-performances, n'ayant toujours pas remporté le moindre match en compétition officielle. Mais la victoire des Catalans n'a pas été aussi simple que prévue. En effet, Tito Vilanova a même

vécu sa première expulsion en tant qu'entraîneur. En gentleman, José Mourinho a avoué la supériorité des joueurs de Getafe face au Real, pas parce qu'ils étaient infiniment plus doués que les Madrilènes mais bien parce que les coéquipiers de Ronaldo n'ont rien montré ce dimanche.

"La victoire de Getafe est méritée, a-t-il concédé à Marca.

Jeux paralympiques de Londres

La Palestine veut l'or

Multi-médaillé dans des compétitions arabes et internationales, Khamis Zaqout, athlète palestinien de Gaza, espère ramener de l'or aux jeux Paralympiques qui débutent mercredi à Londres, malgré ses difficultés quotidiennes pour s'entraîner. Agé de 47 ans, ce père de neuf enfants du camp de réfugiés de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, s'est qualifié pour trois épreuves de lancer en fauteuil roulant: poids, disque et javelot. Travailleur du bâtiment, il a été victime en 1992 d'un grave accident sur un chantier en Israël, dont il est ressorti partiellement paralysé. Dans un centre de rééducation à Ramallah (Cisjordanie), il lui a fallu plusieurs années pour à apprendre à vivre avec son handicap. C'est là qu'il a appris à jouer au basket et à nager. "J'étais très bon en basket, si bien que l'on m'a nommé capitaine de l'équipe" handisport palestinienne, raconte-t-il fièrement. Cette année, Khamis Zaqout sera accompagné par un autre athlète palestinien Mohammed Fannouna, 32 ans, mal-voyant, qui concourra à la longueur, épreuve dans laquelle il avait décroché une médaille de bronze à Athènes avec un saut à

6,59 mètres. Après deux décennies d'entraînement, au cours desquelles il a pris part à de multiples tournois internationaux, Khamis Zaqout a réalisé son rêve en mars en décrochant un sésame olympique lors de sélections organisées à Dubaï. "J'ai établi un nouveau record du monde au lancer du poids, à 11,40 mètres", explique-t-il. Le Gazite au solide gabarit ambitionne de renouveler cet exploit à Londres. Les Palestiniens n'ont jamais remporté de médaille aux jeux Olympiques, mais ils en ont gagné deux de bronze et une d'argent aux jeux Paralympiques, dont deux au lancer de poids. Cette année, Khamis Zaqout sera accompagné par un autre athlète palestini



l'entraîneur dix jours au Qatar. "Je sais que ce n'est pas suffisant. Nous aurions eu besoin de deux mois au moins", estime Khamis Zaqout. Mais pour lui, l'essentiel est de "montrer au monde que des Palestiniens handicapés n'ont besoin de personne". "Les Palestiniens peuvent tout faire, malgré les difficultés de l'occupation et du blocus israéliens, et c'est d'ailleurs ce que nous prouvons grâce à notre participation aux jeux Paralympiques", conclut-il, en incarnation du "sumoud" (persévérance), ce mot arabe que les Palestiniens se sont appropriés.

londonienne oblige. Mais ça valait le coup bien sûr et ça ne l'empêchera pas d'être l'un des favoris à New York. Mais la grande nouvelle de l'été est bien sûr l'indisponibilité prolongée de Rafael Nadal. Privé de JO, le septuple vainqueur de Roland-Garros a aussi été contraint de rayer tout l'été américain de son agenda. Quand le reverra-t-on ? On n'en sait trop rien lorsque les genoux de l'Ibère se remettent à couiner. Son oncle espère le relancer à la mi-septembre pour la demi-finale de Coupe Davis contre les Etats-Unis, à Gijon, sur terre battue. Un coup dur de plus pour Nadal mais l'Espagnol est aguerri à ce genre de situation.

Tennis / US Open

Des lendemains de fête difficiles

Qui va dompter les balles de l'US Open ? L'US Open sera-t-il aussi agité que ne l'a été cette période estivale sur le circuit ? Car il s'en est passé des choses ces dernières semaines, la première étant bien sûr la victoire express en finale des JO de Londres d'Andy Murray face à Roger Federer. Une vraie dégelée pour le Suisse. Etonnant et inattendu au regard de leur confrontation trois semaines auparavant sur ce même court. Pour le Britannique, ce fut l'heure de la première grande consécration et une jolie conclusion à ce tournoi olympique. Le concernant, il a ensuite entraîné une vraie gueule de bois lors des deux Masters 1000 US, décompression

londonienne oblige. Mais ça valait le coup bien sûr et ça ne l'empêchera pas d'être l'un des favoris à New York. Mais la grande nouvelle de l'été est bien sûr l'indisponibilité prolongée de Rafael Nadal. Privé de JO, le septuple vainqueur de Roland-Garros a aussi été contraint de rayer tout l'été américain de son agenda. Quand le reverra-t-on ? On n'en sait trop rien lorsque les genoux de l'Ibère se remettent à couiner. Son oncle espère le relancer à la mi-septembre pour la demi-finale de Coupe Davis contre les Etats-Unis, à Gijon, sur terre battue. Un coup dur de plus pour Nadal mais l'Espagnol est aguerri à ce genre de situation.